

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

Présents : NEGRE R. VAILHE Ch. CROS M.J. ROUANET B. BARET S.
MALIZARD B. VOLFINGER L.

Absents excusés : Monique ROUDIER donne procuration à Sonia BARET
Dominique BELLAY donne procuration à Marie-José CROS
Angèle BATAILLEY donne procuration à Brigitte MALIZARD
Jacques RAISSAC donne procuration à Christian VAILHE

Secrétaire de Séance : CROS Marie-José

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 26 novembre 2018.

Vote : 11 pour

2) Paiement factures investissement

Le conseil municipal autorise Le Maire à payer les factures d'investissement sur le budget principal ainsi que le budget eau et assainissement

Vote : 11 pour

3) Taxe d'aménagement sur le territoire

Taux inchangé à 1.5 %

Vote : 11 pour

4) Subventions associations

Le conseil municipal attribue :

CCAS	3 500,00
Amicale Sapeurs Pompiers	200,00
Ass jeunes pompiers	200,00
Ass du Patrimoine	300,00
Anciens combattants	100,00
Bleuts de France	50,00
Comité des Fêtes	300,00
Institut Pasteur	50,00
Maryse	100,00
La Solarienne	300,00
Le Solher	300,00
Société de pêche	100,00
Le Souvenir Français	100,00

Vote : 11 pour

5) Règlement général sur la protection des données

Mise en place d'un contrat de service avec l'association des maires du Tarn concernant le règlement général sur la protection des données.

Le conseil municipal autorise le maire a signer la convention.

Vote : 11 pour

6) Nouvelle composition au Conseil Communautaire
Recomposition du conseil communautaire suite à l'extension de la communauté : 36
conseillers (au lieu de 35).
Vote : 11 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 6 février 2019.
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 5 février 2019
Le Maire
Roger NEGRE

